

Dans ce numéro

1. Vœux 2021
2. Retour sur l'année 2020
3. Jeu Concours
4. Report des élections
5. Fermeture du Carnassier
6. Hommage

Les Vœux du Président

Amis pêcheurs,

Comme toutes les structures notamment associatives, nous vivons une période particulièrement difficile impactant directement les plus fragiles d'entre nous.

Comment organiser nos Assemblées générales, nos manifestations, ... alors qu'aucun regroupement n'est toléré. Le retour à une vie normale prendra encore du temps mais **notre force c'est notre passion pour la pêche et la protection du milieu aquatique !**

Ensemble nous en sortirons plus forts, plus motivés à retrouver notre nature. Le soutien que vous apportez à nos AAPPMA nous touche particulièrement.

Au nom du Conseil d'Administration et du personnel de notre FD90, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021 !

"La nature saura nous redonner espoir, la pêche plaisir ! Protégeons l'une en pratiquant l'autre"



Le Président Serge PHILEMON,
Les Membres du Conseil d'Administration,
Et toute l'équipe
de la **Fédération de Pêche du Territoire de Belfort**

**Vous présentent tous leurs
vœux de bonheur et de santé
pour 2021**

2020, une année difficile

Une ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie perturbée ; des alevinages reportés en raison des crues, suivie de près par un premier confinement dû à la découverte de la Covid-19.



Confinés jusqu'au 11 mai, l'ouverture du Brochet, initialement prévue le 27 avril n'a pu avoir lieu.

Après cette date, les pêcheurs ont pu profiter des plaisirs au bord de l'eau, avant que la sécheresse ne sévisse à nouveau, et nous force à ranger notre matériel de pêche... et obligeant nos équipes de



techniciens, élus et bénévoles de la Fédération à réaliser des pêches de sauvetage dans l'urgence.

Nous croisons les doigts pour que 2021 soit meilleure...



Jeu Concours

Grand jeu « Tous à la pêche en 2021 ! »

Du 15 décembre 2020 au 28 février 2021

De nombreux bons d'achat mis en jeu chez nos partenaires.

Conditions de participation : prendre une carte de pêche annuelle entre le 15 décembre 2020 et le 28 février 2021. Retrouvez le règlement du jeu sur notre site internet <http://territoiredebellfort.federationpeche.fr/>

Dans le but d'atténuer les répercussions liées à la crise sanitaire dans laquelle nous nous trouvons actuellement, notre Fédération Départementale met en place un **Jeu Concours** qui vous permettra peut-être de remporter l'un des **120 bons d'achat d'une valeur de 50€** mis en jeu, et valables chez l'un de nos partenaires.

Pour participer, rien de plus simple... Achetez votre carte de pêche annuelle (hors carte découverte -12 ans), chez nos dépositaires ou sur www.cartedepeche.fr, votre participation est immédiatement prise en compte.

Début mars, un tirage au sort désignera les gagnants, qui seront invités à se rendre chez le dépositaire concerné pour bénéficier de son bon d'achat.

BONNE CHANCE A TOUS !

Report des élections

En raison de la crise sanitaire et des difficultés pour les AAPPMA à organiser les nouvelles élections des mandats associatifs de la pêche de loisir, ceux-ci ont été reportés d'une année.

Les AAPPMA éliront leurs nouveaux membres dirigeants, au cours du **dernier trimestre 2021** ; la Fédération Départementale organisera quant à elle, ses élections en **mars 2022**.



Fermeture du Carnassier

Derniers jours pour titiller le carnassier...

Nous vous rappelons que la pêche du carnassier va bientôt fermer...

Dimanche 31 janvier à 17h32

Il vous faudra attendre le

- **Samedi 24 Avril** pour pêcher le **Brochet**

et le

- **1^{er} Juin** pour le **Sandre**.

Les Espèces assujetties à une réglementation particulière				
ESPECES	Taille minimale réglementaire	Cours d'eau de 1 ^{ère} catégorie	Cours d'eau de 2 ^{ème} catégorie (rivières et canaux)	Nombre de prises maxi
Brochet	60 cm	Du dernier samedi d'avril au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 1 ^{er} janvier au dernier dimanche de janvier Et du dernier samedi d'avril au 31 décembre	1 / jour / pêcheur (1 brochet OU 1 sandre)
Sandre	50 cm (en 2 ^e catégorie)	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 1 ^{er} janvier au dernier dimanche de janvier Et du 1 ^{er} juin au 31 décembre	6 (dont 3 truites fario maximum)
Truite fario	30 cm	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	
Truite arc-en-ciel	25 cm	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	2 (Inférieures à 5 kg)
Autres salmonidés	25 cm	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	
Carpes	-	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Ecrevisses américaines	-	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Grenouille verte, grenouille rousse	8 cm	Du 3 ^{ème} samedi de mai au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 3 ^{ème} samedi de mai au 31 décembre	

La pêche du black bass et de l'ombre commun est interdite toute l'année sur tout le département

Hommage à un ancien administrateur

Nous avons le regret de vous faire part du décès d'un ancien administrateur de la Fédération de pêche, Monsieur Jacques BEAUSEIGNEUR, élu au sein du Conseil d'Administration en 2003, jusqu'aux dernières élections en 2016 auxquelles il n'a pas souhaité se représenter. Agé de 79 ans, Jacques nous a quitté en ce début d'année 2021. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.



L'équipe de la Fédération de Pêche du Territoire de Belfort vous remercie de votre attention.

Nous contacter

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu
Aquatique du Territoire de Belfort

3A Rue d'Alsace – 90150 FOUSSEMAGNE

☎ : 03 84 23 39 49

@ : contact@fede-peche90.fr

Site internet : <http://territoiredebelfort.federationpeche.fr/>